

*Séminaire pluridisciplinaire*

**SENS ET PORTÉE DE LA PROBLÉMATIQUE DES EFFETS DE LIEU  
EN GÉOGRAPHIE ET EN SCIENCES SOCIALES**

*1<sup>er</sup> séance vendredi 18 novembre 2011, 9h-17h - ART-Dev,  
Montpellier, espace Saint-Charles, salle 5, cour des Platanes*

**OBJET DU SÉMINAIRE**

La référence à l'effet de lieu/aux effets de lieu est fréquente en géographie et en sciences sociales cependant on ne discute jamais du sens que l'on donne à cette expression. L'objet du séminaire, pluridisciplinaire et transversal, ouvert à tous les membres d'ART-Dev et à des chercheurs invités extérieurs, est de clarifier le sens et la portée de la problématique de l'effet de lieu/des effets de lieu dans une perspective heuristique. Le séminaire est co-organisé par Catherine Sélیمانovski (maître de conférences de géographie, ART-Dev, UMR CNRS 5281) et Vincent Veschambre (professeur de géographie, ENSA de Lyon – Laboratoire RIVES - UMR CNRS environnement, ville, société 5600).

**ÉBAUCHE D'ÉPISTÉMOLOGIE DE LA PROBLÉMATIQUE DES EFFETS  
DE LIEU**

**Une problématique de la part explicative de l'espace dans les faits sociaux**

La problématique de l'*effet de lieu* fait l'objet d'un chapitre entier dans le premier manifeste de la *Géographie sociale* (Frémont, Chevalier, Hérin, Renard, 1984). Dans l'introduction du chapitre, les auteurs posent successivement trois questions : « Dans l'organisation des sociétés humaines, existe-t-il un 'effet de lieu' ? ou, si l'on préfère, l'espace intervient-il comme facteur explicatif et isolable de l'organisation sociale ? Et de quelle manière ? » Ils considèrent que la question de l'effet de lieu est équivalente à celle de la part explicative de l'espace dans les faits sociaux et préconisent « d'examiner à toutes les échelles, *les rapports géographiques*, c'est-à-dire les rapports entre les hommes et les lieux. » Vingt cinq ans plus tard, la prise en compte de la part explicative de l'espace dans les faits sociaux est devenue effective en géographie, mais avec quelques inflexions.

On ne tente plus de détacher, d'isoler l'espace de l'organisation sociale, au contraire, on postule la consubstantialité du social et du spatial. On affirme d'emblée que la géographie étudie la dimension spatiale des phénomènes de société (Séchet, Veschambre, 2006) et qu'elle s'intéresse à l'organisation de l'espace et aux pratiques de l'espace des acteurs de la société ainsi qu'à leurs représentations (Lussault, 2007) ; ceci à différents niveaux de l'étendue, du local au mondial.

Est-ce à dire que la problématique de l'effet de lieu est devenue redondante par rapport au questionnement général de la géographie et qu'elle doit être abandonnée ? On peut penser à l'inverse que dans un questionnement concernant l'homme habitant, les inégalités, la territorialisation des politiques publiques, etc. la problématique des effets de lieu

rend parfaitement compte de la complexité des interrogations sociales et spatiales de la géographie. Pour ces raisons, les effets de lieu sont le fruit d'une multiplicité de processus et ne doivent être limités, ni à une contextualisation des phénomènes sociaux, ni aux processus de diffusion des phénomènes sociaux à partir d'un point. Ceci milite pour l'emploi du pluriel « les effets de lieu » plutôt que pour l'usage du singulier « l'effet de lieu ».

### Une problématique de l'interaction des positions sociales et spatiales

Dans le champ du social, les effets de classe ne sont jamais détachés de l'espace, au contraire, ils s'y inscrivent avec force et suscitent des représentations qui en retour peuvent durcir les rapports de classe. Dans une critique du discours public concernant les banlieues, l'un des collaborateurs de Pierre Bourdieu, Patrick Champagne, affirme que pour se défaire des représentations du « malaise social » et lever ce qui fait obstacle à une analyse plus rigoureuse, il faut prendre en compte l'inscription spatiale de groupes sociaux. Dans cette perspective, Pierre Bourdieu (1993) énonce le postulat que la position dominante ou dominée des groupes dans la société est confortée par des « effets de lieu » subordonnés à la qualité des structures et des dynamiques de l'espace géographique ainsi qu'à ses représentations. De la sorte, les avantages d'une position sociale dominante sont renforcés par des « profits d'espace » et, inversement, les désavantages d'une position sociale dominée sont majorés par l'absence de « profits d'espace ». Pour préciser à quel espace sociétal il se réfère, Pierre Bourdieu utilise trois expressions distinctes sans jamais parler d'*espace géographique*. Dans son œuvre, l'espace « social » englobe tout le champ des positions sociales, l'espace « physique » est synonyme des structures matérielles de l'espace (géographique) et l'espace « social réifié » désigne l'espace symbolique produit par les représentations collectives associées au champ des positions sociales et à la matérialité des lieux.

« On ne peut rompre avec les fausses évidences, et avec les erreurs inscrites dans la pensée substantialiste des *lieux*, qu'à condition de procéder à une analyse rigoureuse des rapports entre les structures de l'espace social et les structures de l'espace physique. (...) Du fait que l'espace social se trouve inscrit à la fois dans les structures spatiales et dans les structures mentales qui sont pour une part le produit de ces structures, l'espace est un des lieux où le pouvoir s'affirme et s'exerce et sans doute sous la forme la plus subtile, celle de la violence symbolique comme violence inaperçue (...). L'espace ou, plus précisément, les lieux et places de l'espace social réifié, et les profits qu'ils procurent sont des enjeux de luttes (...). Les profits d'espace peuvent prendre la forme de *profits de localisation*, (...) [de] *profits de position* ou de rang (...), [de] *profits d'occupation* (ou d'encombrement) (...). » (p. 159-167)

**Une approche en termes « d'effets » est-elle compatible avec une approche en termes de « dimension » ?**

Si l'on considère que l'espace et la société sont consubstantiels, y a-t-il encore une pertinence à interroger les « effets » de lieu ou dit autrement est-ce qu'une approche en terme *d'effet* (« la part explicative de l'espace ») est compatible avec une approche en terme de *dimension* ? Cette approche réfutant l'idée même de distinguer, d'opposer ou d'articuler le social et le spatial, qui sont, dans la manière même de le formuler et de le penser, mis « sur le même plan ». Ce refus de la pensée dualiste espace/société apparaît contradictoire avec l'idée

même d'action de l'espace sur la société (on a souvent parlé en géographie sociale de la « rétroaction du spatial sur le social » par exemple), dans le sens où l'espace est société, dans le sens où la société se matérialise, s'incarne, existe spatialement.

Un auteur comme H. Lefèbvre, peut nous aider à dépasser cette contradiction apparente. Il est une des références majeures pour qui veut penser l'espace de manière dimensionnelle. Dans le même temps, il met l'accent sur le fait que l'espace intervient dans les rapports sociaux, qu'il est « instrumentalisé » et peut donc « agir » socialement : « *les classes dominantes se servent aujourd'hui de l'espace comme d'un instrument* » (Lefèbvre, 2000, p. 55)

Comme le résume Laurence Costes à propos de son œuvre, « (HL) a rompu avec la tradition spatialiste de la détermination du social par l'espace en montrant que ce dernier est lui-même la forme matérielle de déterminations sociales. Mais Lefèbvre a également montré (...) l'absence de neutralité sociale, politique, philosophique de l'espace. L'espace devient le lieu et l'enjeu des rapports de force, où des stratégies s'affrontent » (Costes, 2009, p. 144).

L'enjeu théorique de ce séminaire pourrait être notamment de chercher à concilier l'approche dimensionnelle, tout en « prenant au sérieux » les rapports inégalitaires aux lieux, tout en réaffirmant que les groupes sociaux sont « quelque part », ancrés dans une matérialité, travaillés par des représentations de l'espace....

### Questions et remarques en suspens

1/ Quel est le niveau scalaire pertinent pour traiter des effets de lieux ? Est-ce pertinent de se limiter au niveau local ? Est-ce que la mondialisation change les termes de cette question, notamment avec l'émergence de lieux « globaux » c'est-à-dire de lieux emblématiques de la mondialisation ?

2/ Quelle contextualité de l'effet de lieu par rapport aux autres effets du manuel de géographie sociale de 1984 : effet de classe, de culture et de mobilité ? D'où vient l'expression « effet » qui ferait scientifique selon Villeneuve (1985) ?

3/ Comment bien différencier effet de contexte et effet de lieu ? Comment clarifier cette multiplication d'effets mobilisés par les sociologues ou les géographes dans l'étude des inégalités scolaires par exemple : effets de pairs, effets d'établissement, effets de quartier, effets de voisinage, effets de milieu, effets de contexte... ?

4/ Dans champ du social, rappelons l'articulation de la problématique des effets de lieu et de la problématique de l'autonomie/hétéronomie sociale. Il s'agit de prendre en compte les effets de lieu « positifs » et « négatifs » (Catherine Sélیمانovski, 2008/Michel et Monique Pinçon-Charlot, 2007). Il est intéressant aussi d'aller voir du côté de l'envers !

5/ Dans la question des inégalités, on ne peut pas s'enfermer dans un déterminisme social et spatial ! Il faut penser aux effets de lieu négatifs et au retournement des stigmates de la disqualification et de la discrimination devenant ressources, au rôle du capital d'autochtonie (Retières 2003). Les déterminants sociaux sont puissants mais il n'y a pas de déterminisme (cf. la critique du déterminisme « géographique »)...

### DATES ET THÈMES DES QUATRE SÉANCES

Elles seront enregistrées in extenso

- **1<sup>e</sup> séance vendredi 18 novembre 2011**, ART-Dev **Montpellier**, UMR 5281, locaux Saint-Charles, salle 5, rez-de-chaussée, cour des Platanes. Il s'agit de défricher collectivement le champ de la problématique des effets de lieu en croisant les regards, les thématiques et les disciplines, de construire une première épistémologie de cette problématique.

#### **Invités extérieurs**

Olivier Orain, chercheur en épistémologie de la géographie, Paris.

François Durand-Dastès, grand témoin, professeur géographie retraité de l'Université de Paris VII.

- **2<sup>e</sup> séance vendredi 16 mars 2012**, Lyon - RIVES - UMR CNRS environnement, ville, société 5600.  
Des chercheurs ont travaillé à partir des textes de Frémont et Bourdieu, il faudrait les identifier. Comment se sont-ils positionnés ? Comment cela les a-t-il fait avancer sur le plan théorique ? Quelle valeur heuristique ces textes ont-ils pour eux ? Quels prolongements ont-ils produits ?

#### **Invités extérieurs**

Fabrice Ripoll, chercheur en géographie sociale, Paris ?

Marie-Claire Robic, chercheuse émérite en épistémologie de la géographie, Paris ?

Autres invités ?

- **3<sup>e</sup> séance vendredi 14 septembre 2012 (?)**, ART-Dev **Montpellier**, UMR 5281, locaux Saint-Charles. Thème à définir à la fin des premières séances.
- **4<sup>e</sup> séance vendredi 16 novembre 2012 (?)**, Lyon - RIVES - UMR CNRS environnement, ville, société 5600. Thème à définir à la fin des premières séances.

Ouvrir une des deux dernières séances spécifiquement aux jeunes chercheurs et doctorants avancés qui s'intéressent à cette problématique.

#### **PUBLICATION(S)**

Publication d'un livre et/ou d'un numéro spécial de revue qui fasse date en géographie et pourquoi pas en sciences sociales. Quel type(s) de publication(s) ?

Revue : *Espace et société*, *L'espace géographique*, autres ?

Ouvrage édité par : Belin Mappemonde, Presses universitaires de France, autres éditeurs ?

#### **BIBLIOGRAPHIE À COMPLÉTER !**

BOURDIEU P. (dir.) (1993), *La misère du monde*, Paris, Seuil, (Libre examen).

CASTEL R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

COSTES L. (2009), *Henri Lefebvre – Le droit à la ville, vers la sociologie de l'urbain*, Paris, Ellipses (Marketing).

DIMÉO G. (2000) « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? », *Logiques de l'espace*, LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), Paris, Belin (Mappemonde), p. 37-48.

FRÉMONT A, CHEVALIER J., HÉRIN R., RENARD J. (1984), *Géographie sociale*, Paris, Masson.

HARVEY D. (2006), « Space as a keyword », CASTREE N. & GREGORY D. (eds.), *David Harvey, a critical reader*, Oxford, Blackwell, p. 270-294.

LEFEBVRE H. (1974), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos (4<sup>e</sup> édition 2000).

LEFEBVRE H. (1968), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.

LUSSAULT M. (2007), *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil (La couleur des idées).

PINÇON M. et PINÇON-CHARLOT M. (2007), *Les ghettos du gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Éditions du Seuil.

RETIÈRE J.-N. (2003), *Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire*, Politix, vol. 16, n°63, p. 121-143.

SÉCHET R., VESCHAMBRE V. (dir.) (2006), *Penser et faire de la géographie sociale, contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

SÉLIMANOVSKI C. (2008), *La frontière de la pauvreté*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

ZENEIDI-HENRY D. (2004), *Les SDF et la ville, une géographie du savoir survivre*, Paris, Éditions Bréal